

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Clinique vétérinaire Cabvet – Seraing

1. Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations fournies par la clinique vétérinaire Cabvet, incluant notamment les consultations, actes médicaux et chirurgicaux, examens complémentaires, hospitalisations ainsi que la vente de produits vétérinaires.

Toute personne se présentant à la clinique avec un animal est réputée accepter sans réserve les présentes conditions générales de vente.

2. Prestations vétérinaires

Les actes vétérinaires sont réalisés conformément à la législation belge en vigueur et aux données actuelles de la science vétérinaire.

La clinique vétérinaire Cabvet est tenue à une **obligation de moyens** et non à une obligation de résultat.

3. Information et consentement du propriétaire

Le propriétaire de l'animal est informé de l'état de santé de celui-ci, des soins envisagés, des risques éventuels et des alternatives possibles.

Pour certains actes (chirurgie, hospitalisation, examens spécifiques), un **devis estimatif** peut être proposé.

Le consentement du propriétaire est réputé acquis dès lors que les soins sont acceptés oralement ou par écrit.

4. Tarifs

Les tarifs des prestations sont affichés au sein de la clinique et peuvent être communiqués sur simple demande.

Les honoraires sont fixés en fonction de la nature de l'acte, du temps consacré, du degré d'urgence, des compétences mobilisées et du matériel utilisé.

5. Modalités de paiement

Les honoraires et frais sont **payables comptant le jour de la prestation**, sauf accord préalable de la clinique.

Les moyens de paiement acceptés sont : espèces, carte bancaire et tout autre moyen accepté par la clinique.

6. Défaut de paiement

En cas de non-paiement, la clinique vétérinaire Cabvet se réserve le droit de refuser toute nouvelle prise en charge de l'animal, sauf en cas d'urgence vitale, et d'engager les démarches nécessaires au recouvrement des sommes dues.

7. Rendez-vous non honorés

Tout rendez-vous non annulé au moins **24 heures à l'avance** peut faire l'objet d'une facturation, partielle ou totale, selon la nature de l'acte prévu.

8. Hospitalisation

En cas d'hospitalisation, la clinique assure les soins et la surveillance nécessaires pendant les heures d'ouverture.

La clinique ne peut être tenue responsable des complications imprévisibles liées à l'état de santé de l'animal ou à son comportement.

9. Responsabilité du propriétaire

La clinique ne saurait être tenue responsable en cas de non-respect par le propriétaire des prescriptions médicales, recommandations ou conseils donnés lors de la consultation ou à la sortie de l'animal.

10. Données personnelles

Les données personnelles collectées sont utilisées exclusivement dans le cadre du suivi médical et administratif de l'animal, conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données.

11. Litiges

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité.

À défaut d'accord, les tribunaux compétents seront ceux du ressort du siège de la clinique vétérinaire Cabvet.